

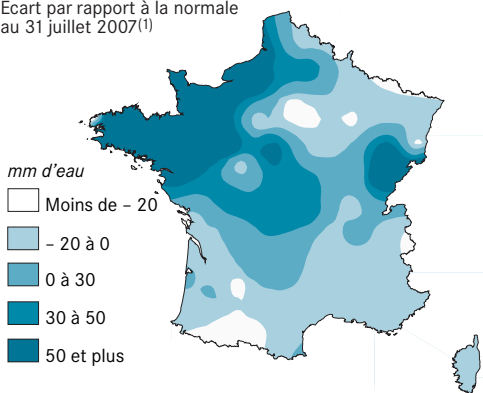
Météorologie

La douceur de l'automne 2006 s'est poursuivie tout l'hiver sur l'ensemble des régions favorisant la production végétale de façon sensible, et notamment celle des légumes d'hiver. Les grandes cultures, encore à un stade précoce de développement, ont tiré profit de cette douceur hivernale, accompagnée d'un apport d'eau vers la fin de l'hiver. Les légumes du printemps 2007 ont bénéficié de conditions climatiques quasi-estivales qui ont dopé la consommation, avec un mois d'avril exceptionnellement chaud et sec.

Du mois de mai au mois d'août les précipitations ont été très supérieures aux normales saisonnières favorisant en grande partie le remplissage des réserves d'eau des sols. Ces conditions climatiques ont été particulièrement favorables à la production d'herbe, ainsi qu'aux grandes cultures d'été, et notamment le maïs et la betterave qui ont atteint des niveaux records de rendements. À l'inverse, la récolte des céréales à paille a été très perturbée, avec la plupart des rendements en baisse. À partir de juillet les températures sont restées fraîches, limitant la consommation des fruits et légumes d'été. Dès le mois de septembre les précipitations ont été en net recul, avec un mois d'octobre particulièrement sec, ramenant ainsi les réserves utiles des sols à un niveau inférieur aux normales, sur une grande partie du pays.

État des réserves en eau

Écart par rapport à la normale au 31 juillet 2007⁽¹⁾

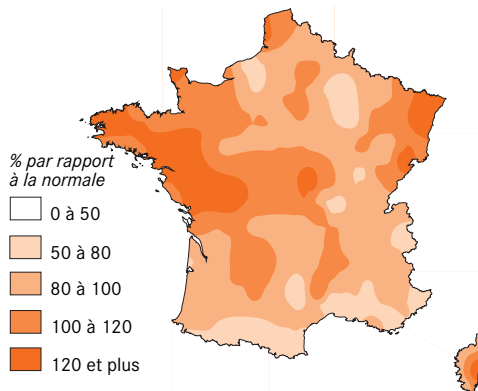


(1) Pour une réserve utile de 150 mm.
Source : Météo France.

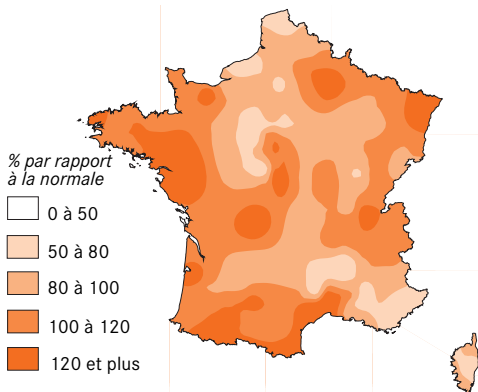
Télécharger les séries au format .xls

Précipitations cumulées

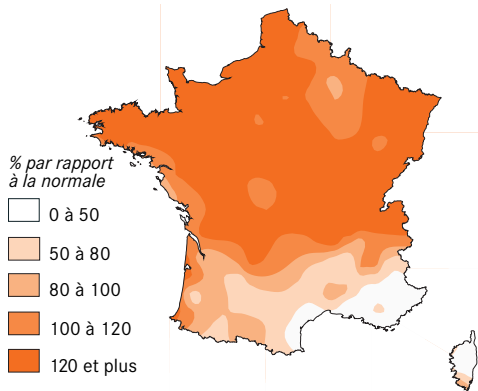
du 1^{er} septembre 2006 au 28 février 2007



du 1^{er} mars 2007 au 31 mai 2007



du 1^{er} juin 2007 au 30 septembre 2007



Source : Météo France.

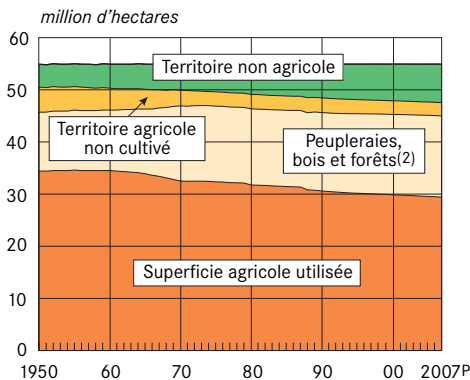
Utilisation du territoire

L'agriculture occupe 32 millions des 55 millions d'hectares du territoire métropolitain français, et les bois et forêts 15,5 millions. Le reste, 7 millions d'hectares environ, est appelé territoire non agricole. Il couvre les sols bâtis, revêtus ou stabilisés artificiellement, et les espaces naturels (fleuves, lacs, glaciers, etc.).

La surface agricole (utilisée ou non) diminue régulièrement depuis un demi-siècle. Cette libération de terres bénéficie aux superficies boisées et au territoire non agricole, qui augmentent respectivement en moyenne de 76 000 et 51 500 hectares par an depuis 1950. Depuis 1970, la progression des superficies boisées s'est ralentie, tandis que le territoire non agricole accentue son extension. La partie « naturelle » (fleuves, lacs, glaciers, rocs, etc.) de ce dernier est assez stable. En revanche, la partie « artificielle » (sols bâtis, revêtus, etc.) progresse de manière continue, traduisant la poussée de l'urbanisation. Elle représente 72 % du territoire non agricole, soit plus de 5 millions d'hectares.

L'habitat individuel occupe à lui seul plus de 55 % des sols bâtis, devant les constructions à usage agricole (12 %), celles à usage industriel (6 %) et l'habitat collectif (5 %). Il concentre par ailleurs 64 % des espaces verts alors que les surfaces destinées à l'environnement, aux sports et loisirs n'en couvrent que 20 %.

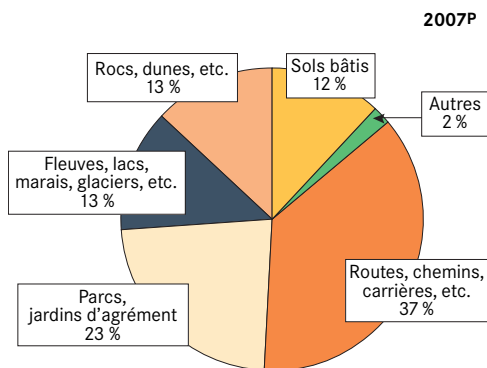
Territoire métropolitain



	1950 ⁽¹⁾	1980	1990	2000	2007P
	millier d'hectares et %				
Superficie agricole utilisée	34 407 62,7	31 744 57,8	30 596 55,7	29 854 54,4	29 414 53,6
Peupleraies, bois et forêts ⁽²⁾	11 301 20,6	14 614 26,6	15 026 27,4	15 405 28,1	15 565 28,3
Territoire agricole non cultivé	4 780 8,7	2 757 5,0	2 807 5,1	2 627 4,7	2 556 4,7
Territoire non agricole	4 431 8,0	5 804 10,6	6 490 11,8	7 033 12,8	7 384 13,4
Total	54 919 100,0	54 920 100,0	54 919 100,0	54 920 100,0	54 919 100,0

(1) Chiffres recalés sur la surface totale de la France calculée par l'IGN.
(2) La progression entre 1950 et 1980 s'explique en partie par des changements de méthodes d'estimation.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Territoire non agricole



	1982	1990	2000	2007P ⁽¹⁾
	millier d'hectares			
Routes, chemins, carrières, etc.	2 190	2 301	2 508	2 735
Parcs, jardins d'agrément	780	953	1 463	1 686
Fleuves, lacs, marais, glaciers, etc.	1 017	1 075	1 082	995
Rocs, dunes, etc.	1 039	1 030	943	952
Sols bâtis	758	971	898	874
Autres	159	160	139	142
Total	5 943	6 490	7 033	7 384

(1) L'échantillon de l'enquête Teruti a été modifié en 2005. La comparaison des données entre 2000 et 2007 peut en être légèrement affectée.
Champ : le territoire dit « non agricole » exclut également les peupleraies, bois et forêts.
Source : Agreste - Teruti et statistique agricole annuelle.

Utilisation du territoire

L'importance relative de la superficie agricole utilisée dans la surface totale de chaque département permet d'opposer schématiquement, autour d'une ligne Bordeaux-Nancy, la moitié nord de la France, plus agricole, à sa moitié sud qui regroupe les zones de montagne et la plupart des zones agricoles défavorisées. Dans la période récente, le territoire agricole a été modifié par la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992. Au sein des terres arables, les surfaces en céréales, oléagineux, et protéagineux (COP) régressent, au profit des jachères. Après les replis de 1993 et 1994, ces surfaces avaient augmenté jusqu'en 1998. Elles se stabilisent depuis autour des 11,5 millions d'hectares.

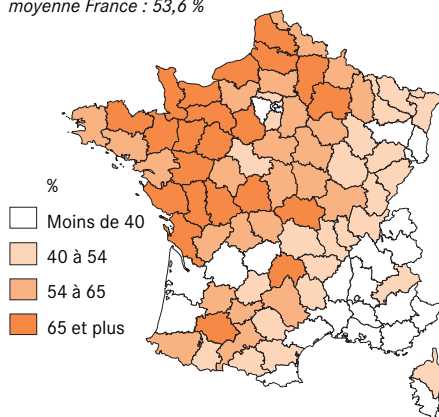
Les surfaces en jachère agronomique « nue » (traditionnelle et aidée au titre de la PAC), proches des 2 millions d'hectares en 1993 et 1994, ont ensuite diminué pour revenir à 875 000 hectares en 1998. Depuis l'extension de 1999, imputable au passage au taux de gel obligatoire à 10 %, leur surface a progressé et elle atteint en 2007 1,2 million d'hectares. La jachère industrielle (gel productif) en baisse jusqu'en 2003 s'accroît de nouveau depuis avec le développement des cultures énergétiques (colza pour diester). La réforme de la PAC n'a, en revanche, pas affecté les surfaces fourragères ni celles des cultures permanentes (vignes, vergers).

Télécharger les séries au format .xls

Territoire agricole

Part de la SAU dans la surface totale 2007P

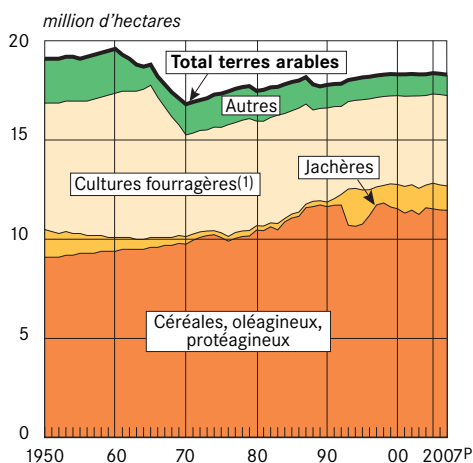
moyenne France : 53,6 %



	1950	1980	1990	2000	2007P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Terres arables	19 137 55,6	17 472 55,0	17 774 58,1	18 308 61,3	18 293 62,2
Superficies toujours en herbe	13 221 38,4	12 850 40,5	11 437 37,4	10 251 34,3	9 937 33,8
Vignes, vergers, autres	2 050 6,0	1 422 4,5	1 385 4,5	1 294 4,3	1 184 4,0
Superficie agricole utilisée	34 407 100,0	31 744 100,0	30 596 100,0	29 854 100,0	29 414 100,0

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Terres arables



	1950	1980	1990	2000	2007P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Céréales, oléagineux, protéagineux	9 054 47,3	10 497 60,1	11 660 65,6	11 549 63,1	11 478 62,8
Jachères	1 405 7,3	221 1,3	233 1,3	1 230 6,7	1 232 6,7
Cultures fourragères(1)	6 435 33,6	5 292 30,3	4 759 26,8	4 496 24,6	4 569 25,0
Autres	2 242 11,7	1 461 8,4	1 123 6,3	1 033 5,6	1 013 5,5
Terres arables	19 137 100,0	17 472 100,0	17 774 100,0	18 308 100,0	18 293 100,0

(1) Y compris racines et tubercules fourragers (betteraves, choux, topinambours), hors surfaces toujours en herbe.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Utilisation du territoire

Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves et autres cultures industrielles) couvrent un peu plus de 40% de la superficie agricole utilisée. Leur surface globale a augmenté de manière continue jusqu'à la mise en place de la PAC en 1992. Après le recul de 1993, suivi d'expansions jusqu'en 1998, leur niveau s'est stabilisé depuis autour des 12 millions d'hectares. En 2007, la sole céréalière est stable par rapport à l'année précédente. Pour la deuxième année consécutive, les surfaces des oléagineux progressent (+ 194 000 hectares); l'augmentation est due en particulier au colza non alimentaire. Les superficies de culture des protéagineux ne cessent de diminuer (- 103 000 hectares).

Les grandes cultures se concentrent essentiellement dans les régions Centre, Picardie et Île-de-France, mais sont également présentes en Alsace et dans le Sud-Ouest.

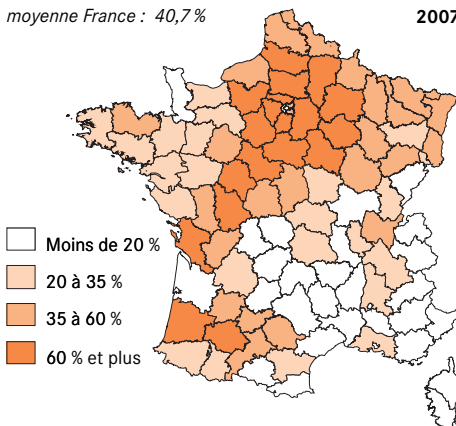
Les surfaces en cultures permanentes (vignes, vergers) ont fortement diminué au cours des années quatre-vingt, avec les mesures d'arrachage de vignes à vins de consommation courante, qui visaient à limiter les excédents. Ces arrachages ont modifié la répartition des surfaces en vignes à raisin de cuve, à l'avantage de la viticulture d'appellation. Les cultures permanentes sont surtout localisées dans les régions du pourtour méditerranéen et du Sud-Ouest, ainsi que dans la vallée de la Loire.

Grandes cultures

Part des grandes cultures dans la SAU

moyenne France : 40,7%

2007P



	1960	1980	1990	2000	2007P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Céréales	9 196 92,1	9 892 89,1	9 031 74,0	9 074 75,4	9 072 75,8
Oléagineux	74 0,7	506 4,6	1 916 15,7	2 009 16,7	2 185 18,3
Protéagineux	160 1,6	75 0,7	713 5,8	466 3,9	221 1,8
Betteraves industrielles	428 4,3	549 4,9	474 3,9	410 3,4	393 3,3
Autres cultures industrielles	127 1,3	77 0,7	78 0,6	77 0,6	97 0,8
Total grandes cultures	9 985 100,0	11 099 100,0	12 212 100,0	12 036 100,0	11 968 100,0

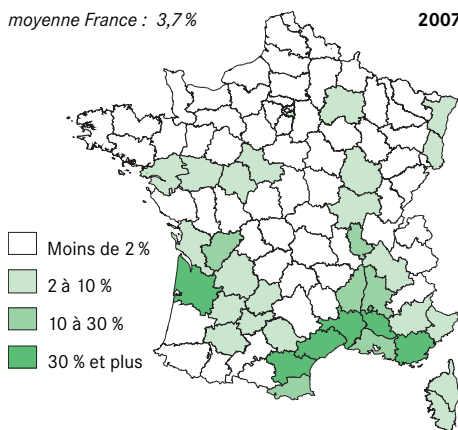
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Cultures permanentes

Part des cultures permanentes dans la SAU

moyenne France : 3,7%

2007P



	1960	1980	1990	2000	2007P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Vignes	1 462 74,4	1 157 81,3	952 78,8	897 78,6	867 79,5
dont vins d'appellation ⁽¹⁾	///	377 34,9	434 49,1	484 57,0	477 56,6
autres vins ⁽¹⁾	///	704 65,1	449 50,8	368 43,0	343 40,7
Vergers	478 24,3	243 17,1	234 19,4	219 19,2	198 18,2
Autres cultures permanentes	24 1,3	23 1,6	22 1,8	25 2,2	25 2,3
Total cultures permanentes	1 964 100,0	1 423 100,0	1 208 100,0	1 141 100,0	1 090 100,0

(1) Superficie en production.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Utilisation du territoire

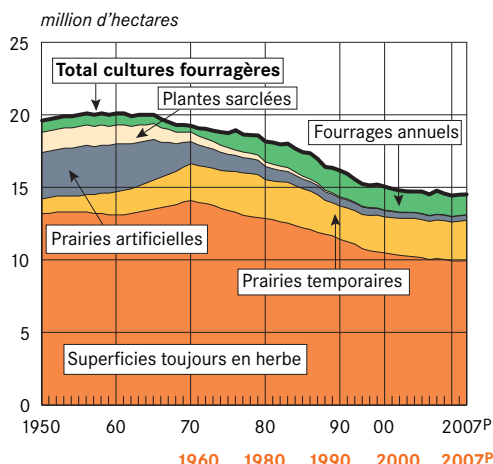
Les cultures fourragères connaissent, depuis le milieu des années soixante, une diminution continue de leurs surfaces, à l'exception de l'année 2003 (où suite à la sécheresse, une partie supplémentaire du maïs initialement destinée au grain avait été récoltée sous forme de fourrage). Cinq millions d'hectares ont ainsi changé de destination entre 1965 et 1993. Une partie des terres rendues disponibles a bénéficié aux grandes cultures. Cette progression des labours aux dépens des prairies permanentes a été très sensible dans certaines régions comme la Basse-Normandie, le Poitou-Charentes, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne. Depuis la réforme de la PAC de 1993, les surfaces fourragères se stabilisent.

Au sein des cultures fourragères, les surfaces en fourrages annuels se sont toutefois accrues jusqu'en 1990. Cet essor, en particulier du maïs, a résulté de mouvements d'intensification de l'élevage dans des régions comme la Bretagne, qui ont reconverti des surfaces consacrées auparavant aux grandes cultures, et même aux prairies, en cultures fourragères intensives.

La hiérarchie des régions herbagères ne s'est cependant que peu modifiée depuis quarante ans même si, partout, les prairies ont perdu du terrain, quoique dans une moindre mesure pour l'Auvergne. Dans les régions d'élevage, la part des prairies dans la superficie agricole utilisée est supérieure à 70 %.

Télécharger les séries au format .xls

Cultures fourragères



	millier d'hectares				
	1960	1980	1990	2000	2007P
Fourrages annuels	813	1 410	1 817	1 440	1 404
dont maïs-fourrage	///	1 155	1 767	1 396	1 332
Plantes sarclées fourragères	1 323	324	85	25	23
dont betteraves fourragères	766	182	53	20	17
Prairies artificielles	3 277	902	554	394	365
Prairies temporaires	1 576	2 682	2 298	2 646	2 778
Superficies toujours en herbe	13 063	12 852	11 409	10 207	9 937
Total cultures fourragères	20 051	18 170	16 163	14 712	14 507

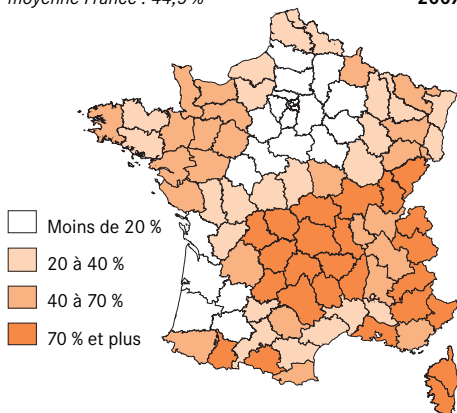
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Prairies

Part des prairies(1) dans la SAU

moyenne France : 44,5 %

2007P



	1960	1980	1990	2000	2007P
	millier d'hectares				
France	17 916	16 436	14 261	13 247	13 080
dont					
Midi-Pyrénées	1 617	1 478	1 370	1 323	1 331
Auvergne	1 262	1 278	1 275	1 234	1 209
Pays de la Loire	1 490	1 519	1 177	1 136	1 125
Rhône-Alpes	1 490	1 321	1 137	1 043	1 074
Bourgogne	1 083	1 078	948	902	896
Basse-Normandie	1 198	1 071	910	831	788
Limousin	797	773	751	756	756
Provence-Alpes-Côte d'Azur	725	669	727	721	709
Bretagne	833	987	783	732	704

(1) Prairies artificielles, temporaires et superficies toujours en herbe.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.